



PORTAIL DE COLLECTE DE DONNÉES D'AUTO-IDENTIFICATION DU FONDS BELL

Conditions d'utilisation

En vous créant un compte sur le Portail d'auto-identification du Fonds Bell (le « Portail »), vous acceptez ce qui suit :

- Object.** La collecte et l'analyse des données d'auto-identification permettront au Fonds Bell de :
 - Déterminer la conformité aux critères d'évaluation (le cas échéant).
 - Évaluer si des progrès sont réalisés dans l'atteinte des objectifs établis dans nos principes directeurs.
 - D'envisager tout changement qui pourrait être nécessaire atteindre les objectifs.
 - Fournir des données agrégées au conseil d'administration et aux autres parties prenantes du secteur qui s'intéressent au Fonds.
- Confidentialité.** Vos données seront traitées conformément à la [Politique de confidentialité](#) du Fonds Bell.
- Admissibilité.** Vous déclarez et gardez que vous avez l'âge de la majorité dans votre province, territoire ou région de résidence et que vous n'êtes pas résident de l'Union européenne (UE).
- Code de données d'auto-identification du Fonds Bell (code-SID).** Après avoir complété votre questionnaire d'auto-identification du Fonds Bell, un code de données d'auto-identification du Fonds Bell (« codes-SID du Fonds Bell ») vous sera émis. Les demandeurs au Fonds Bell devront inclure les codes-SID du Fonds Bell des actionnaires, et du personnel créatif-clé (producteurs, réalisateurs, scénaristes) dans les demandes soumises au Fonds Bell (« Demandes »).
- Exactitude de l'information.** Vous déclarez et gardez que l'information que vous avez soumise est exacte. Une fois qu'un questionnaire aura été soumis, vos renseignements seront utilisés tels quels pour le processus d'analyse et d'évaluation.
- Suppression du compte.** Vous pouvez supprimer votre compte à tout moment en utilisant l'option « Supprimer le compte » sur le portail de collecte de données d'auto-identification du Fonds Bell. Lors de la suppression de votre compte, toutes les données d'auto-identification liées à votre compte seront effacées, et vos informations personnelles seront anonymisées et conservées à des fins statistiques uniquement.
- Accès limité à l'information.** Les renseignements que vous soumettez seront rendus anonymes et seront agrégés avant leur utilisation dans tous les documents statistiques ou analytiques publiés par le Fonds Bell (p. ex. le Rapport annuel du Fonds Bell).

Le Fonds Bell ne partagera vos renseignements personnels avec aucune tierce partie, cependant, un accès limité à certains renseignements sera accordé dans les cas suivants;

Le Fonds Bell pourra accéder aux renseignements que vous fournissez, les réviser et les communiquer à l'interne si cela est pertinent dans le cadre de l'analyse de la demande ou pour répondre aux besoins énoncés à la section Objet définie ci-dessus.

Dans certains cas exceptionnels, le Fonds Bell peut procéder à une validation croisée de ses données avec d'autres organisations directement associées à une demande (par exemple, le Bureau de l'écran autochtone) afin de confirmer la présence d'individus au sein des deux bases de données.

- Vérification.** L'équipe du Fonds Bell peut vous contacter pour vous demander des informations supplémentaires concernant votre auto-identification. Il peut s'agir de demandes d'explications complémentaires ou de documents à fournir pour vérification et validation.
- Conservation.** Tous les utilisateurs enregistrés recevront une notification tous les sept (7) ans suivant leur inscription au portail leur demandant de faire la validation de leur compte. Si un compte n'est pas validé dans le délai demandé, les données du compte seront supprimées si elles ne sont pas déjà liées à une demande de financement active.

10. **Limite de responsabilité.** Dans les limites permises par la loi, en aucun cas le Fonds Bell ou leurs administrateurs, administratrices, dirigeants, dirigeantes, leur personnel employé, leurs mandataires ou entrepreneurs ne seront tenus responsables d'aucun dommage direct, indirect, spécial, punitif ou consécutif, y compris tout coût, dommage ou dépense liée au présent accord et/ou à l'approvisionnement du Portail ou le manquement à fournir du Portail.
11. **Exclusion de garantie.** Le Fonds Bell refuse toute déclaration de garantie et condition, expresse, implicite, juridique ou statuaire.
12. **Résiliation.** Le présent accord reste en vigueur jusqu'à ce qu'il soit résilié par vous ou par le Fonds Bell. Le Fonds Bell se réserve le droit de mettre fin à cet accord ou à l'approvisionnement du Portail à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le Fonds Bell se réserve le droit d'annuler immédiatement ou de suspendre temporairement votre accès au Portail sans préavis en cas de violation des conditions du présent accord.
Vous pouvez résilier le présent accord à tout moment en supprimant votre compte sur le Portail.
Le Fonds Bell a le droit de supprimer une information ou de désactiver un compte qu'il juge inexact, redondant ou frauduleux.
13. **Modifications.** Le Fonds Bell se réserve le droit de changer ou de modifier toute condition contenue dans le présent accord ou toute politique ou règle régissant le Portail, à tout moment, en publiant un avis de changement ou de nouvelles conditions d'utilisation sur le Portail. **LE FAIT DE CONTINUER À UTILISER LE PORTAIL APRÈS UNE MODIFICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS PAR LE FONDS BELL CONSTITUE UNE ACCEPTATION CONTRAIGNANTE DE LA MODIFICATION.**
14. **Généralités.** Les lois de la province du Québec, à l'exclusion des règles de conflits de lois, et les lois fédérales du Canada applicables régissent le présent accord. En cas de litige découlant du présent accord ou y étant lié, les parties consentent à l'exclusivité de compétence et de lieu des tribunaux compétents de Montréal. Vous ne pouvez modifier le présent accord, sauf par voie d'un document signé par le Fonds Bell. Le présent accord lie les parties ainsi que leurs successeurs et ayants droits respectifs, et se réalisera au profit de ceux-ci. Le présent accord peut être cédé par le Fonds Bell, mais ne pourra l'être par vous sans le consentement préalable écrit du Fonds Bell. Si l'une ou l'autre des dispositions du présent accord, à tout moment ou pour quelque motif que ce soit, devient invalide ou inexécutoire, les autres dispositions conserveront leur plein effet, comme si lesdites dispositions invalides ou inexécutoires n'avaient jamais été incorporées aux présentes. L'omission de faire appliquer toute disposition du présent accord ne constituera pas une renonciation à toute modalité. **LE FONDS BELL NE SERA PAS RESPONSABLE DE TOUTE INCAPACITÉ À EXÉCUTER L'UNE OU L'AUTRE DE SES OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LE PRÉSENT ACCORD POUR TOUTE CAUSE INDÉPENDANTE DE SA VOLONTÉ.**
15. **Contact.** Toute question concernant l'utilisation de vos renseignements personnels peut être adressée à l'agent de la protection de la vie privée du Fonds Bell, comme indiqué ci-dessous:

Adresse de correspondance :

Fonds Bell, à l'attention du responsable de la protection de la vie privée
4067, boul. Saint-Laurent, bureau 303A
Montréal (Québec) H2W 1Y7

Courriel : info@fondsbell.ca

Téléphone : 514-845-4418

Entrée en vigueur : 15 avril 2024